



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES externe

Section : Langue corse

Option :

Rapport de jury présenté par : Nicolas SORBA, Président du jury

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
REMARQUES GÉNÉRALES	4
RÉSULTATS ET BILANS DE LA SESSION.....	5
RAPPEL : DESCRIPTION DES ÉPREUVES.....	6
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE	7
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE	10
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON.....	13
ÉPREUVE D'ENTRETIEN	15

REMERCIEMENTS

Au terme de la session 2025 du CAPES externe de langue corse, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble du jury pour la qualité de son travail et l'attention constante portée à l'évaluation des candidats.

La diversité des profils – enseignants-chercheurs, professeurs du secondaire et représentants de l'Académie de Corse – a permis de conjuguer des expériences complémentaires et d'assurer un jugement éclairé et exigeant. Cet engagement collectif a permis de distinguer les futurs enseignants les mieux préparés à transmettre et faire vivre notre langue.

Je tiens également à saluer l'appui indispensable du personnel administratif de l'Académie de Corse, dont le professionnalisme dans l'organisation des épreuves a été déterminant. Leur sens de l'efficacité et leur disponibilité ont largement contribué au bon déroulement de cette session.

Enfin, je remercie les services du Ministère de l'Éducation nationale pour le soutien continu et attentif apporté à nos travaux tout au long de l'année.

Nicolas SORBA,
Professeur des Universités,
Président de jury du concours

REMARQUES GÉNÉRALES

Cadre réglementaire et objectifs du CAPES externe de Langue corse

L'arrêté du 25 janvier 2021 définit les modalités d'organisation du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Ce concours vise à évaluer les "dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement", lui conférant ainsi un caractère professionnalisant. Les lauréats démontrent une solide formation universitaire couplée à une réflexion approfondie sur les enjeux didactiques et pédagogiques de l'enseignement du corse dans le système éducatif français.

Rapport du jury et conseils aux candidats

Ce rapport, rédigé par le président du jury, offre une ressource précieuse pour les futurs candidats. Il propose des conseils pratiques, souligne les écueils à éviter et détaille les attentes pour chaque épreuve.

Bilan de la session 2025

Lors de la session 2025 du CAPES externe de langue corse, 12 candidats se sont inscrits, et 3 d'entre eux ont pris part aux épreuves écrites. Cette année, les résultats aux deux épreuves écrites se révèlent relativement homogènes, contrairement à ce qui avait été observé l'an passé. Les candidats ont su témoigner d'une bonne maîtrise de la langue corse à l'écrit, et les 3 participants ont tous été déclarés admissibles. Il convient toutefois de noter que la moyenne obtenue à ces épreuves reste légèrement inférieure à celle de l'édition précédente. Lors des oraux, les mêmes candidats ont confirmé un niveau solide, démontrant à la fois une excellente compétence linguistique et une réelle aptitude à se projeter dans les missions futures des enseignants de corse.

Recommandations aux futurs candidats

Il est vivement conseillé aux futurs candidats de préparer le concours avec sérieux et constance, de s'appropriier pleinement le programme du CAPES et de nourrir leur curiosité intellectuelle. Ils sont également invités à cultiver le goût de la transmission auprès des jeunes générations, à renforcer leurs aptitudes en communication et à se préparer aux évolutions que connaîtront les épreuves dans les prochaines sessions.

Qualités appréciées par le jury

Le jury a particulièrement valorisé :

- La richesse des références culturelles personnelles
- La maîtrise de la méthode de composition
- La cohérence des choix didactiques
- La clarté du raisonnement
- La justification pertinente des choix pédagogiques
- L'utilisation équilibrée des connaissances disciplinaires, personnelles et réglementaires

Points de vigilance

Le jury a sanctionné :

- Le manque de références dans les argumentaires
- Les approximations orthographiques
- Les rédactions et prestations orales confuses
- Les incohérences des choix didactiques
- L'incapacité à nuancer ou se corriger lors des entretiens
- La mauvaise gestion du temps

RÉSULTATS ET BILANS DE LA SESSION

Nb postes déclarés	Inscrits	Présents	Admissibles	Lauréats
2	12	3	3	2

Résultats des épreuves écrites d'admissibilité

Chaque épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite	Coeff.	Note minimale	Note maximale	Moyenne
Épreuve écrite disciplinaire (composition et traduction)	2	7	11	9.33
Épreuve écrite disciplinaire appliquée (analyse de documents et séquence d'enseignement)	2	6.5	11	9.16

Moyenne aux épreuves écrites des candidats admissibles : 9.25/20

Barre d'admissibilité : 27/80 soit 6.75/20

Nombre de candidats admissibles : 3

(Épreuves écrites)

Seuil de points minimum pour se présenter aux épreuves orales.

Résultats des épreuves orales d'admission

Chaque épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Épreuve orale	Coeff.	Moyenne	
		1 ^e partie 5/10	2 ^e partie 5/10
Épreuve de leçon	5	10.66	
		12.33	
Épreuve d'entretien	3	12.33	

Moyenne aux épreuves orales des candidats admis : 12.67/20

Barre d'admission : 145/240 soit 12.08/20

Nombre de candidats admis : 2

(Épreuves écrites et orales)

Seuil de points minimum pour être lauréat du concours.

RAPPEL : DESCRIPTION DES ÉPREUVES

(cf. arrêté du 25 janvier 2021)

ÉCRIT (admissibilité) : 2 épreuves
- Épreuve disciplinaire – durée de l'épreuve 6h – coefficient 2
- Épreuve disciplinaire appliquée – durée de l'épreuve 6h – coefficient 2

ORAL (admission) : 2 épreuves
- Épreuve de leçon – préparation 3h – durée de l'épreuve 1h – coefficient 5
- Épreuve d'entretien – durée 35min – coefficient 3

- Les épreuves sont notées de 0 à 20.
- Pour les épreuves d'admissibilité une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
- Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale des langues corse et française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Durée : 6 heures - Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties que le candidat aborde selon l'ordre de son choix :

- une composition en langue corse à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.
- au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Composition

La première partie de l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES externe de langue corse 2025 proposait aux candidats un corpus diversifié, intégralement en langue corse. Celui-ci réunissait un schéma portant sur la représentation et l'organisation spatiale d'un village, trois extraits littéraires et deux photographies d'une même fontaine prises à des époques différentes. L'exercice invitait à conduire une réflexion organisée autour de l'axe « Le village, le quartier, la ville », inscrit dans la thématique « L'art de vivre ensemble » du programme de seconde (BO, LV, annexe 1).

Pour réussir, il était nécessaire d'engager un travail méthodique : commencer par analyser chaque document en profondeur au regard des thèmes indiqués, puis mettre en relation l'ensemble de ces éléments pour dégager une problématique claire et pertinente. Celle-ci devait ensuite structurer le devoir et permettre d'élaborer une composition argumentée et cohérente. L'objectif n'était pas de présenter les documents de manière successive et indépendante, mais de les articuler autour d'un questionnement commun.

Le jury veille particulièrement à la qualité de la problématique : elle doit émerger de l'analyse du corpus et non se limiter à une reformulation de l'intitulé ou à une question trop générale pouvant convenir à n'importe quel sujet voisin. Une introduction réussie expose le cheminement vers ce questionnement et annonce un plan rigoureux, qui doit être suivi avec clarté tout au long du devoir.

Les connaissances personnelles des candidats, qu'elles soient historiques, culturelles ou linguistiques, sont essentielles pour éclairer les documents et enrichir la réflexion. Le jury a souligné la valeur des copies où les candidats parvenaient à mettre en relation, classer et hiérarchiser les informations du corpus en accord avec les thèmes du programme. La construction d'un plan cohérent et solidement argumenté est une compétence attendue de futurs enseignants.

Enfin, l'appui sur des références aux auteurs et œuvres du programme constitue un atout. Ces compléments permettent d'approfondir l'analyse et de renforcer la pertinence du propos, en dépassant la simple lecture des documents fournis.

Traductions

La seconde épreuve portait sur la traduction, avec deux exercices complémentaires liés à la thématique « L'art de vivre ensemble » : une version (du français vers le corse) et un thème (du corse vers le français). Ces exercices visaient à évaluer, dans une perspective d'enseignement, la capacité des candidats à mettre en jeu leurs compétences linguistiques et culturelles afin de rendre compte du passage d'une langue à l'autre.

L'attendu principal réside dans une maîtrise approfondie des deux langues, de leur lexique, de leurs structures grammaticales et de leur orthographe, afin de produire une traduction soignée et cohérente.

L'approche doit être réfléchie, prenant en compte à la fois les différences et les ressemblances entre le corse et le français, et donnant lieu à une mise en perspective critique des savoirs mobilisés. La rigueur dans la syntaxe et l'absence de faute d'orthographe ou d'accentuation sont fortement valorisées.

Une gestion efficace du temps est recommandée, avec une phase de relecture minutieuse permettant de vérifier le respect du sens global et d'éviter toute incohérence ou rupture dans le texte traduit. Le jury a rappelé que l'absence de traduction (un mot ou un passage laissé en blanc) est sévèrement sanctionnée. De même, proposer plusieurs équivalents possibles dans la copie est proscrit : le candidat doit assumer ses choix terminologiques et syntaxiques, en cherchant à restituer au mieux les nuances de l'original.

Ont été pénalisés : l'emploi de mots inadéquats, les confusions grammaticales, les hors sujets, ainsi qu'une maîtrise insuffisante des temps verbaux, pourtant indispensables pour transmettre avec précision le sens des textes. L'épreuve constitue enfin un indicateur essentiel de la capacité des futurs enseignants à garantir une pratique rigoureuse et éclairée de la langue corse et du français.

Le texte à traduire en langue corse, lors de la session 2025, s'intitule « Un sol natal », extrait (p. 90-91) de *Variétés de la mort*, de Ferrari Jérôme, publié en 2001, aux éditions Albiana.

Dans la traduction d'un texte littéraire recourant majoritairement au passé simple, la maîtrise de ce temps verbal pour l'ensemble des verbes est indispensable. Le jury a relevé que certains candidats, faute de pratique suffisante, substituent le passé composé ou l'imparfait au passé simple, ce qui altère gravement la dimension stylistique du texte et trahit un manque de sensibilité aux registres littéraires.

Il est tout aussi essentiel de traduire le texte dans son intégralité, même lorsque la correspondance mot à mot s'avère impossible. Toute omission est considérée comme une faute grave, et les procédés de contournement ou les non-traductions sont systématiquement sanctionnés. Ainsi, certains candidats n'ont pas traduit des termes tels que « nausée » ou « orbites aléatoires », révélant soit une méconnaissance lexicale, soit une gestion approximative du temps qui empêche d'assumer des choix de traduction fermes et cohérents. D'autres ont mal interprété le mot « dérèglement », que certains se sont contentés d'adapter de manière approximative, sans chercher à en restituer le sens conceptuel.

Le jury a également été frappé par des choix de traduction inappropriés, symptômes d'un manque de réflexion critique. L'expression « appiecu pè u fiascu » pour « une application vouée à l'échec » n'assure pas le transfert de sens, se bornant à juxtaposer deux termes sans établir leur relation sémantique. De même, « l'ultimi fumi » pour « les dernières brumes » illustre une confusion entre proximité lexicale et pertinence contextuelle, conduisant à une erreur de registre et d'image poétique. Ces maladresses soulignent l'importance d'aller au-delà du simple mot-à-mot pour rechercher la valeur stylistique et l'intention de l'auteur.

Une relecture attentive est donc primordiale afin d'éviter les erreurs lexicales ou orthographiques telles que « facciule » ou « apiecazione », relevées dans plusieurs copies. Ces fautes, parfois récurrentes, traduisent non seulement des lacunes techniques mais aussi un relâchement dans la surveillance de la qualité de l'écrit. Cette étape suppose une gestion rigoureuse du temps, qui fait partie intégrante de la réussite à l'épreuve.

En définitive, l'épreuve met en évidence que la traduction n'est pas un simple exercice de transposition linguistique : elle exige du candidat une compréhension approfondie du texte de départ, une capacité à évaluer le poids sémantique et culturel des mots, ainsi qu'un sens critique dans l'interprétation. En respectant ces principes, le candidat démontre sa capacité à fournir une traduction précise et fidèle au texte source, adaptée avec justesse à la langue d'arrivée, et révélatrice d'un véritable savoir-faire philologique et pédagogique.

Le texte à traduire en langue française, lors de la session 2025, est un extrait de *Lochi mondu. En chaque lieu la Corse* (p. 113-114), dont l'auteur est Alain Di Meglio (2023 [2011]), publié aux éditions Albiana.

Ce texte, en apparence accessible, a pourtant révélé des erreurs inattendues dans plusieurs copies. Ainsi, l'expression « i Bastiacci » n'a pas été traduite par l'un des candidats, signe d'un défaut de prise de décision ou d'un manque d'audace linguistique. Un autre a proposé une interprétation maladroite de la phrase pourtant claire « Cuntuemu à cità l'autori bastiacciu », traduite de façon aberrante par « Nous continuons la ville de Bastia », ce qui témoigne d'une incompréhension du mot « cità » dans son sens contextuel. De même, la traduction de « affaccatoghju » par « endroits » se révèle beaucoup trop vague, elle gomme la spécificité et la richesse culturelle du terme, et montre que le candidat n'a pas cherché à saisir la nuance sémantique du mot.

La qualité d'une traduction repose avant tout sur la justesse, la clarté et la rigueur du texte final. Or, trop souvent, des candidats se sont contentés de solutions approximatives ou imprécises, dénotant un manque de recul critique vis-à-vis de leurs propres choix. Le jury a constaté que de nombreux candidats ne relisaient pas attentivement leur production après un premier jet : un tel défaut de vigilance empêche d'identifier et de corriger des formulations bancales ou obscures. Une traduction réussie devrait tendre vers un texte idiomatique qui se lit naturellement en français, sans donner l'impression d'un calque maladroit.

Bien que le texte source ne présentât pas de difficultés lexicales majeures, la syntaxe a représenté un écueil pour nombre de candidats. Les interférences entre le corse et le français ont entraîné des maladresses structurelles. L'exemple de « arradicata à i so lochi alti di castagneti », traduit fautivement par « enracinés à leurs terres hauts de châtaigniers », illustre le manque d'adaptation syntaxique : on observe une transposition mécanique qui ignore le fonctionnement idiomatique du français. Cette tendance au calque prouve des lacunes à la fois linguistiques et méthodologiques.

À cela s'ajoutent des fautes récurrentes d'orthographe française telles que « avoir franchit » ou « point de vu », qui témoignent non seulement d'un défaut de maîtrise de l'orthographe grammaticale mais aussi d'une négligence préjudiciable. Ces erreurs, pourtant élémentaires, entament la crédibilité de la copie. Le jury rappelle qu'une attention particulière portée à la relecture finale aurait permis d'éviter ces négligences dommageables.

Au-delà des erreurs ponctuelles, ce type d'épreuve met en évidence une double exigence : une connaissance fine des subtilités de la langue corse et une excellente maîtrise du français écrit. Certaines copies peinent à satisfaire ces deux conditions à la fois, révélant un déséquilibre qui fragilise l'ensemble de la prestation. Plus qu'un exercice de transposition linguistique, la traduction impose un travail d'analyse, de précision lexicale et de créativité adaptée au contexte. C'est cette maturité professionnelle que le jury attend de futurs enseignants.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 6 heures - Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le dossier de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES externe de langue corse 2025 comprenait cinq documents écrits de nature variée (textes littéraires et scientifiques, entretien extrait de la presse, paroles de chanson) ainsi que deux photographies. L'ensemble était articulé autour de l'axe « Territoire et mémoire », dans le cadre de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » du programme du cycle terminal (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019, LV, annexe 2).

L'épreuve se structure en deux volets complémentaires :

1. Dans un premier temps, le candidat doit produire, en langue corse, une analyse critique du corpus proposé.
2. Dans un second temps, en français, il lui est demandé de sélectionner plusieurs documents (dont un document imposé) afin de concevoir une séquence d'enseignement adaptée au niveau indiqué dans la consigne. Cette séquence doit être explicitement décrite en précisant la finalité pédagogique, les objectifs linguistiques, communicationnels, culturels ou éducatifs, ainsi que les moyens et stratégies envisagés. Le jury attend également l'indication de la problématique retenue et la formulation du projet pédagogique sous-jacent.

La réussite à cette épreuve suppose une connaissance solide du programme du cycle terminal et des compétences attendues des élèves. Or, il est regrettable que bon nombre de candidats révèlent d'importantes lacunes, voire une absence de maîtrise du programme, ce qui fragilise considérablement leur prestation.

La formulation d'une problématique pertinente constitue un élément central de l'évaluation. Trop de copies se limitent encore à une analyse descriptive, sans parvenir à élever la réflexion. La problématisation, en structurant la pensée, permet de transformer le corpus en véritable objet d'étude et en moteur de réflexion critique et pédagogique. De la même manière, la mise en relation des documents doit être pensée de façon cohérente et justifiée, au service d'une analyse approfondie et non d'un simple survol des thèmes.

Par ailleurs, la gestion du temps est déterminante. La double exigence de l'épreuve — analyse critique d'un corpus, puis transposition dans une perspective didactique — peut déstabiliser. Les candidats doivent donc démontrer qu'ils savent aborder chaque partie avec méthode, rigueur et équilibre.

Compétences clés attendues

- Mobiliser des connaissances linguistiques, culturelles, historiques et sociologiques pour éclairer le corpus.
- Organiser la réflexion en hiérarchisant et classant les informations selon les axes proposés.
- Maîtriser la langue corse, tant sur le plan grammatical que lexical, dans une expression écrite précise et cohérente.
- Se projeter dans la posture d'un futur enseignant, en tenant compte des situations pédagogiques concrètes.
- Concevoir des séquences d'enseignement à partir de supports variés et authentiques, en ciblant des objectifs clairs et atteignables.

Les deux parties de l'épreuve sont indissociables. Elles forment un tout cohérent qui conduit le candidat de l'analyse universitaire du corpus (première partie) à la conception professionnelle de séquences pédagogiques (seconde partie).

La conception de la séquence pédagogique

La deuxième partie requiert une démarche rigoureuse de construction didactique intégrant :

- le niveau de la classe ciblée ;
- les connaissances et compétences à acquérir à partir du dossier ;
- l'organisation progressive et logique des unités de la séquence ;
- l'anticipation des difficultés spécifiques liées aux documents ;
- l'identification des outils linguistiques pertinents ;
- la mise en œuvre d'activités langagières facilitant la compréhension et la production.

Par l'élaboration d'une séquence cohérente et contextualisée, le candidat démontre non seulement sa capacité à analyser les documents proposés, mais aussi son aptitude à les exploiter dans une perspective pédagogique pertinente et formatrice.

Première partie de l'épreuve (en langue corse)

Dans cette première partie, il est attendu des candidats qu'ils présentent les documents avec clarté et concision, en mettant en évidence les liens qui peuvent se tisser entre eux. L'analyse doit aboutir à l'élaboration d'une problématique qui soit en résonance avec la thématique proposée par le sujet. Ce travail ne doit pas consister en une simple juxtaposition d'analyses partielles : l'enjeu est de faire apparaître les convergences et divergences, les continuités et les ruptures, qui structurent le dossier. Le jury évalue la capacité du candidat à dépasser la description isolée de chaque pièce pour dégager un sens global.

Pour cela, il est important de considérer le corpus dans son ensemble et de chercher à comprendre ce que chaque document apporte lorsqu'il est confronté aux autres. La problématique ne peut être pertinente que si elle englobe l'ensemble du dossier et permet d'articuler une réflexion transversale. Trop souvent, certains se limitent à paraphraser les textes, négligeant ainsi la dimension critique et comparative qui constitue le cœur de l'exercice.

Structure de la présentation

L'introduction doit mettre en valeur une problématique clairement formulée, tenant compte du contenu comme de la forme des documents. Elle doit annoncer un plan précis, garant de la cohérence de la réflexion développée. La justesse de la problématique et l'organisation limpide du plan constituent des critères déterminants pour apprécier la qualité du travail.

Le développement doit prendre appui sur la problématique et chercher à apporter une réponse argumentée en mobilisant avec pertinence les éléments du corpus. Le candidat doit savoir illustrer son propos par des citations précises ou des points d'analyse bien choisis, et non par un relevé excessif ou mécanique. La solidité de l'argumentation, la pertinence des exemples et la capacité à donner du sens aux documents sont des éléments essentiels pour convaincre le jury.

La conclusion ne doit pas être négligée : elle synthétise les principaux résultats de l'analyse, propose une réponse claire à la question posée et ouvre sur une perspective élargie. Cette ouverture, qui peut être linguistique, culturelle, historique ou thématique, doit témoigner d'une réflexion riche et maîtrisée. Au-delà du résumé final, elle constitue une marque d'achèvement et de maturité intellectuelle, indispensable dans ce type d'épreuve.

Deuxième partie de l'épreuve (en langue française)

Cette seconde partie confronte les candidats à la dimension professionnelle du métier d'enseignant. Elle permet d'évaluer leur aptitude à concevoir une démarche didactique et à proposer une mise en œuvre pédagogique adaptée. Les documents du dossier doivent être exploités au service d'objectifs

précis : faire progresser les élèves dans la maîtrise de la langue et de la culture corses, tout en prenant part à leur formation citoyenne.

Il s'agit donc pour les candidats de dégager des pistes pédagogiques fondées sur la richesse culturelle des supports et sur les compétences linguistiques qu'ils mobilisent. Les activités langagières doivent être choisies et justifiées en fonction du public scolaire mentionné dans le sujet, et chaque texte proposé doit être systématiquement replacé dans son contexte culturel et historique afin d'en favoriser une exploitation éclairée et pertinente.

Attendus concernant l'analyse

Une préparation efficace repose sur l'entretien constant des savoirs linguistiques et culturels durant l'année. Les candidats doivent enrichir leur vocabulaire, travailler sur des outils analytiques variés et s'entraîner régulièrement à partir de corpus diversifiés. Une telle pratique les met dans de meilleures conditions le jour du concours, leur évitant de se laisser déstabiliser par l'ampleur ou la complexité du dossier soumis.

La langue et la posture attendue

Le jury insiste sur la nécessité d'un usage précis et rigoureux de la langue. Chaque terme employé doit l'être en connaissance de cause : l'utilisation de notions didactiques ou pédagogiques mal comprises nuit à la clarté de l'argumentation et fragilise la cohérence du propos. Il est donc essentiel de veiller à la pertinence des concepts mobilisés et de maîtriser leur acception exacte ainsi que leurs applications concrètes.

Par ailleurs, les candidats doivent posséder une connaissance solide des programmes scolaires et du cadre institutionnel qui régit l'enseignement du corse au collège et au lycée. Cette maîtrise leur permettra de formuler des propositions pédagogiques contextualisées et crédibles. Enfin, une expression écrite soignée, dans un registre soutenu, est attendue tout au long de la composition : elle contribuera à démontrer la maturité professionnelle et la rigueur requises pour la fonction d'enseignant.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée totale des deux parties de présentation de l'épreuve : 1 heure maximum – Coefficient 5

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue corse se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Première partie

Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum).

Une première partie en langue corse pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

L'analyse critique et le commentaire du document sonore s'inscrivaient dans l'axe « Identités et échanges », relevant de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » du programme du cycle terminal (BO de l'éducation nationale, LV annexe 2). Le support proposé était un extrait d'une émission de radio intitulée *I Corsi di Portorico*, dans lequel une intervenante relatait l'arrivée massive des Corses à Porto Rico, qu'elle situait au XIX^e siècle. Elle évoquait ensuite la réussite de ces migrants dans différents secteurs d'activité, avant de conclure sur l'histoire d'un homme qui, contraint à un retour non désiré en Corse censé être provisoire, y mourut finalement.

Le jury attendait des candidats une double approche, portant à la fois sur la forme et sur le fond :

- d'abord établir le lien explicite entre le document et la thématique de l'épreuve, en montrant comment les parcours migratoires des Corses illustrent de manière exemplaire la question des identités et des échanges ;
- ensuite replacer le récit dans son contexte historique et démographique, en mobilisant des connaissances précises sur les flux migratoires corses vers les Amériques entre les XVIII^e et XIX^e siècles, sur les dynamiques économiques qui ont favorisé ces départs et sur les conséquences culturelles de ces circulations humaines.

Le jury a constaté que trop souvent, les candidats se limitaient à une paraphrase du document, sans véritable prise de recul critique. Or, l'épreuve exigeait de dépasser la simple restitution du contenu pour mettre en évidence les dimensions problématiques du témoignage :

- l'angle adopté par le document, qui met en avant la réussite sans évoquer les difficultés de l'exil, aurait gagné à être interrogé ;
- le choix d'un récit personnel en guise de conclusion offrait une occasion d'élargir la réflexion sur les tensions entre attachement à la terre d'origine et intégration à une nouvelle société.

Enfin, l'appréhension critique du support devait inclure une attention à la forme orale du document : la tonalité de la narratrice, le registre de langue employé, l'organisation du récit, autant d'indices qui contribuent à façonner un certain discours mémoriel. Le candidat devait montrer sa capacité à articuler ces éléments formels aux enjeux de fond, et à en tirer une réflexion plus large sur la construction identitaire des diasporas corse.

Seconde partie

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie de l'épreuve, conduite en langue corse, demande au candidat de présenter au jury les objectifs d'une séance de cours et d'exposer sa proposition de mise en œuvre. Le candidat doit proposer des pistes d'exploitation didactique et pédagogique à partir du document audio fourni, ainsi que, le cas échéant, du ou des documents complémentaires qu'il a choisis. La réflexion doit être construite en tenant compte de l'intérêt linguistique et culturel des supports et des activités langagières qu'ils permettent d'envisager, en fonction du niveau de classe visé. Le candidat doit bâtir un déroulement cohérent, illustré par des exemples concrets d'activités, ce qui sert d'appui à l'entretien avec le jury.

Lors de cet entretien, le jury demande au candidat de justifier ses choix, de préciser sa démarche et d'explicitier les consignes ou stratégies retenues. Ces échanges permettent non seulement de vérifier la connaissance des programmes officiels, du CECRL et de la perspective actionnelle, mais également d'évaluer la capacité du candidat à passer de la théorie à une mise en pratique réaliste et adaptée.

Cependant, plusieurs lacunes sont ressorties dans les prestations des candidats :

- Certains n'ont pas suffisamment justifié leurs choix ni explicité l'articulation entre documents et objectifs pédagogiques, se contentant d'énoncer des intentions générales déconnectées de mises en œuvre concrètes.
- Le niveau des élèves, bien que généralement identifié, n'est pas toujours pris en compte de manière fine : ainsi, des tâches ambitieuses ont parfois été envisagées pour un niveau qui n'était manifestement pas capable de les réaliser, faute d'adaptation aux compétences réellement visées.
- Le découpage temporel, essentiel pour juger de la faisabilité d'une séance de cinquante minutes, a souvent été éludé ou présenté de manière trop approximative. Certains candidats ont multiplié les pistes et activités, au risque de concevoir une séance irréalisable et donc inefficace sur le plan pédagogique.
- Les consignes proposées pour la réalisation des tâches sont parfois restées floues ou insuffisamment détaillées, ce qui trahit un manque d'expérience dans la gestion de classe et une absence de réflexion sur la clarté et l'efficacité des instructions.

Enfin, des faiblesses conceptuelles se sont révélées : si certains candidats ont su mobiliser les références théoriques (notamment le CECRL et la perspective actionnelle), d'autres s'en sont tenus à une mention superficielle sans réelle appropriation. Le jury regrette aussi le manque de réflexion sur l'évaluation : les modalités de contrôle des acquis sont souvent absentes, réduites à une simple vérification orale ou laissées dans le vague. Or, la conception de toute séquence d'enseignement suppose aussi d'anticiper les critères et outils d'évaluation adaptés.

Ces insuffisances montrent que, pour réussir cette partie, il est nécessaire de concevoir une séance à la fois réaliste, cohérente et ancrée dans des choix didactiques solides, où le lien entre documents, objectifs linguistiques et activités langagières est clairement établi. L'attendu principal demeure la capacité à entrer dans la posture professionnelle de l'enseignant et non à se limiter à une présentation descriptive.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Durée de l'épreuve : 35 minutes heures

Coefficient 3

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve d'entretien vise à évaluer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans le rôle d'enseignant au sein de l'éducation nationale. Cet entretien se déroule exclusivement en français et se divise en deux parties distinctes.

Contrairement à la première épreuve orale, la seconde n'est pas précédée par un temps de préparation. Cependant, avant le moment des épreuves, le candidat doit déposer une fiche individuelle de renseignement synthétique qui retrace son cursus universitaire et professionnel. Les modalités de soumission sont précisées dans l'arrêté d'ouverture du concours.

Première partie de l'épreuve :

La première est centrée sur la démarche du candidat :

- 5 minutes : présentation du candidat
- 10 minutes d'échanges avec le jury à propos de son intervention.

La première partie débute par une présentation et est suivie d'un échange. Le tout ne dépasse pas les 15 minutes. Le candidat dispose de 5 minutes maximum pour présenter son parcours, mettant en avant :

- Ses expériences pertinentes
- Ses travaux de recherche
- Les formations suivies
- Ses stages
- Son engagement associatif
- Ses éventuelles expériences à l'étranger

Les cinq minutes de présentation doivent être soigneusement préparées. Il n'y a pas de modèle à donner ; le jury apprécie la sincérité des candidats ainsi que leur motivation, en règle générale leur parcours est suffisamment explicite. On veillera tout particulièrement, à éviter la reproduction d'un modèle type appris par cœur.

Cette année, la majorité des candidats ont montré une préparation satisfaisante de cette première partie et ont su exploiter efficacement le temps imparti. La présentation initiale a, dans l'ensemble, respecté les consignes et permis d'introduire de manière claire les grandes étapes du parcours académique et professionnel des candidats.

Cette intervention a ensuite été suivie d'un échange avec le jury, dont l'objectif était d'approfondir certains aspects des expériences évoquées (études, stages, pratiques professionnelles, engagements divers). Ces échanges offrent un moment privilégié pour évaluer non seulement la richesse du parcours mais aussi la capacité du candidat à en analyser les apports et à les relier à la fonction d'enseignant. Un regard sincère et une auto-analyse lucide ont été appréciés, notamment lorsque le discours parvenait à mettre en lumière la cohérence entre formation initiale, expériences vécues et projet professionnel.

Toutefois, plusieurs faiblesses récurrentes doivent être soulignées :

- Certains candidats ont proposé des présentations trop descriptives, se limitant à une énumération de diplômes ou de stages, sans montrer la valeur ajoutée de ces expériences dans une perspective professionnelle.

- Un manque de recul critique a parfois été constaté : le parcours est exposé mais rarement évalué par le candidat lui-même, qui peine à identifier ses points forts et ses zones de progrès.
- Enfin, le lien avec le métier d'enseignant n'est pas toujours suffisamment explicité : il ne s'agit pas seulement de retracer un parcours, mais de montrer en quoi ce cheminement prépare, nourrit ou justifie la vocation d'enseigner la langue corse.

Le jury rappelle que cette partie de l'épreuve ne constitue pas un simple exercice de restitution factuelle du parcours individuel : elle doit démontrer une capacité de réflexion critique, une aptitude à mettre en perspective ses expériences et à en tirer un discours solide et cohérent sur son identité professionnelle en construction.

Seconde partie de l'épreuve :

La seconde partie est consacrée à deux mises en situation professionnelles qui sont proposées par le jury :

- 10 minutes pour une situation professionnelle d'enseignement
- 10 minutes pour une situation professionnelle relative à la vie scolaire

La seconde partie de l'épreuve consiste en deux scénarios de mises en situation professionnelle : l'un lié à l'enseignement, l'autre à la vie scolaire. À travers ces exercices, le jury évalue la capacité du candidat à se projeter dans la réalité du métier et à mobiliser, dans un contexte concret, les connaissances, valeurs et compétences attendues d'un futur enseignant de langue corse.

Les critères principaux d'évaluation concernent :

- la gestion de l'hétérogénéité des classes et des situations pédagogiques ;
- l'identification des difficultés inhérentes à l'enseignement d'éléments sensibles (notamment religieux ou culturels) ;
- l'intégration et la promotion des valeurs républicaines, en particulier la laïcité ;
- la compréhension et l'application des principes du service public (droits et devoirs du fonctionnaire, neutralité, lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité) ;
- la transmission de ces valeurs et exigences dans un cadre éducatif concret.

Les situations proposées au jury s'inspirent de réalités susceptibles d'être rencontrées en Corse par les professeurs de langue corse. Elles testent l'aptitude des candidats à se projeter en responsabilité et à adopter une posture professionnelle conforme aux attentes du service public. Dans ce cadre, des questions ont été posées sur des principes essentiels tels que l'égalité, l'équité, la coopération, la laïcité, le respect et l'entraide. Les tensions mises en avant dans les scénarios (conflits entre élèves, malentendus avec des familles, incompréhensions liées à la discipline enseignée) exigeaient du candidat qu'il adopte des réponses responsables, ancrées dans une connaissance claire des procédures éducatives et des obligations statutaires.

Points positifs constatés

Le jury a relevé, avec satisfaction, une amélioration notable de la préparation des candidats : une grande partie d'entre eux a su présenter une réflexion mieux structurée, intégrant à la fois la dimension pédagogique, institutionnelle et déontologique. Nombreux sont ceux qui ont fait preuve d'une connaissance solide du cadre scolaire français et des valeurs qui le fondent. Plusieurs candidats ont également su mettre en évidence des compétences professionnelles en devenir, démontrant une capacité d'auto-évaluation encourageante, signe d'une immersion réelle dans le milieu éducatif.

Limites et points à améliorer

Toutefois, certaines lacunes demeurent et doivent être soulignées :

- Superficialité de l'analyse : plusieurs candidats se sont limités à une description générale des valeurs (égalité, respect, laïcité), sans les articuler à des stratégies pédagogiques concrètes ni les inscrire dans des situations précises de classe.
- Absence de hiérarchisation : les candidats ont parfois accumulé des pistes d'action sans en évaluer la pertinence, ni montrer leur faisabilité en contexte. Le jury attend des choix assumés, réalistes et adaptés aux élèves.
- Manque de références institutionnelles : certains candidats ont évoqué des principes généraux mais ont manifesté une connaissance insuffisante des dispositifs réglementaires (par exemple le rôle du chef d'établissement, le cadre juridique de la laïcité, ou les procédures disciplinaires).
- Posture professionnelle à consolider : quelques prestations ont révélé une approche trop théorique, centrée sur des représentations idéalisées de la classe, sans prise en compte des contraintes réelles (hétérogénéité, gestion du temps, conflits).

Globalement, cette seconde partie confirme une meilleure préparation et une compréhension plus claire des attendus de l'épreuve. Les candidats ayant su conjuguer réflexion critique, références institutionnelles solides et sens des réalités pédagogiques se sont distingués positivement. Néanmoins, des écarts significatifs subsistent, et une partie des candidats doit encore progresser dans la contextualisation concrète de ses réponses, la maîtrise de la dimension éthique et déontologique du métier, ainsi que dans l'articulation entre principes républicains et pratiques pédagogiques.

CAPES
CONCOURS EXTERNE
SECTION : LANGUE CORSE

ÉPREUVE DE LEÇON
(Coefficient 5)

Durée de la préparation : 3 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Discrizzioni di a prova.....	p. 3
Documentu sunoru.....	p. 4
Documentu 1.....	p. 4
Documentu 2.....	p. 5
Documentu 3.....	p. 6 è p. 7
Documentu 4.....	p. 7 è p. 8
Documentu 5.....	p. 8
Documentu 6.....	p. 9
Documentu 7.....	p. 10

DISCRIZIONI DI A PROVA

L'ughjettu di a prova hè a cuncipitura è l'animazioni di una sianza d'insignamentu.

- *Aveti trè ori pà appruntà i spostu urali di a prova di lizzioni.*

Sta prova si scumparti in dui parti.

Prima parti

- *Tempu di a prima parti : 30 minuti à u più (spostu di 15 minuti à u più è scambiu di 15 minuti à u più).*

In un spostu in lingua corsa, fareti a prisintazioni, l'analisi critica è u cumentu di u documentu sunoru sigondu l'assu « Identità è scambii » di a tematica « Gesti fundatori è mondi in movimentu ».

Dopu, prisintareti u documentu o i documenta ch'è vo avareti sceltu frà quiddi di u cartulari. Spiigareti i vosci scelti mittindu li in una perspittiva di sfruttera d'insignamentu.

Suvisarà un scambiu incù a ghjuria.

Sigonda parti

- *Tempu di a sigonda parti : 30 minuti à u più (spostu di 20 minuti à u più è scambiu di 10 minuti à u più).*

In una sigonda parti, sempri in lingua corsa, vi tuccarà à prisintà à a ghjuria l'ughjittiva di a voscia sianza di cursu è à spona i vosci pruposti di missa in opara. Prupunareti vii di sfrutteri didattichi è pidagogichi di u documentu sunoru è di u documentu o i documenta ch'è vo avareti sciuvaratu. A voscia pruposta sarà custrutta sigondu à l'intaressu linguisticu è culturali di i documenta è di l'attività linguaghjaghji ch'iddi parmettini di metta in pratica sigondu a situazioni scelta d'insignamentu è u liveddu privistu. Prupunareti un sviluppu assistatu è cuerenti incù asempii cuncreti d'attività.

Suvisarà un scambiu incù a ghjuria.

DUCUMENTA

Documentu sunoru

Strattu di un'emissioni radiu « I Corsi di Portorico ».

Documentu 1

VIAGHJI

Da scopre venti simu nati
Cum'è l'acelli benedetti
Chì si lascianu nidu è tetti
Quand'ella vene l'inguernata
Quand'ella vene l'inguernata

Simu sempre à valisge fatte
Simu sempre à mezu à le mosse
Pocu c'impremenu le scosse
È pocu dinù le disfatte

*Simu di quelli di partenza
Simu di quelli di vultata
Cusì rinnova l'abbracciata
Cusì ribomba la speranza*

Cum'elli sò belli i viaghji
L'aviò li treni è li battelli
È di stradò li riturnelli
Cù centu mila paisaghji

È po' li cavalli d'idea
I più meravigliosi sogni
I più primurosi bisogni
A nostra più bella epupea

Ma chì ci muverà le voglie
Chì ci mette l'ale à i pedi
È ci accarezza vulinteri
Cum'è l'acqua nantu à le foglie

Quand'ella corre liberata
Ch'ella canta e so canzone
Nant'à a ringhera di u balcone
È ch'ella leva una ventata

Ghjacumu Fusina

Documentu 2

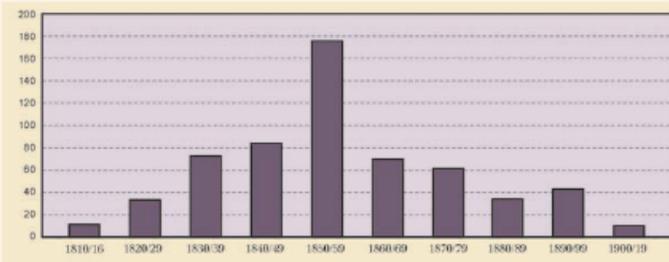


Palazzu Leunettu Cipriani, L'Artinula (Cinturi).

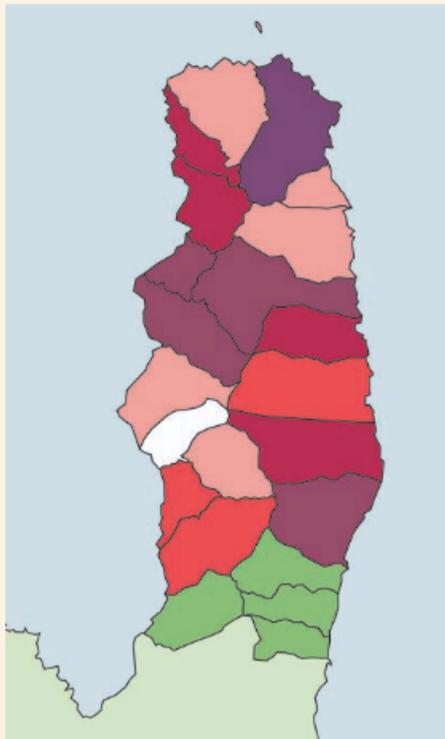
A stampa "americana" in Capi Corsu si forme longu à u XIX^m seculu. Tandù, e leie transatlantiche cù e Meriche ingennenu un antru Capi Corsu. U Palazzu Cipriani, fattu à l'usu medievale – un Medievu cum'ellu u si pùdeva figurà un omu di ventura corsu è americanu di l'epica – ùn hà u so parlu in Capi Corsu. Leunettu Cipriani fece furtuna cù l'oru di u Perù è in lu cummerciu cù l'Antiglie è i Stati Uniti d'America. Battì u Venezuela, a Culombia, u Messicu, ricullò u fiume Mississippi. Persunagiu forse un pocu stravagante, si stabbili per un tempu in California, duv'ellu a li fece ancu à diventà cònsule di Toscana! U casamentu si ne cascò in ruvina ma fù torna alzatu in lu 1974.

Capicorsu (p. 28). Cullizzioni Per isse pieve di u Cismonte. CRDP di Corsica.

E “Case di l’Americani” : u Capi Corsu spechju di Puerto Rico o Puerto Rico spechju di u Capi Corsu ?



Emigrazione corsa in Puerto Rico (XIX^{mo} e XX^{mo}), per ogni decenniu.



- 13 case
- 9 case
- 5 à 6 case
- 3 à 4 case
- 1 à 2 case
- micca trattatu in lu librettu

Case di l’Americani : scumpartera secondu a cumuna.

Da a fine di u XVIII^{mu} in quà, i Capicursini cumencenu à emigrà in terre luntane. Vanu à arrughjunà si nazi tutti in America Suttana è in l’Antiglie. Ci vole à fà casu chì l’emigrazione capicursina vense assai prima à quella tamanta mossa chì culpi l’isula sana à la fine di u XIX^{mu} seculu : Capicursini in L’Antiglie ci n’era da u XVI^{mu} seculu in quà. Di regula, i specialisti incauseghjenu a crescita demografica di u XIX^{mu} seculu, a troppu scumpartera di e pruprietà, a brama di scupertu di i marinari capicursini, a so partecipazione anziana à a culunizzazione di E Meriche. Si parle dinò di e mute in lu trafficu cummerciale, quand’è i scambii cù lu mondu americanu piglionu a suprana à quelli cù l’Italia. E crise agricole è u sviluppu di a marina à vapore funu dinò cagione d’emigrazione. Partinu tandu i marinari ad imbarcà si nantu à battelloni transatlantichi, ma ancu l’artigiani, chì i picculi cantieri di custruzzione o di accuncera navale di e marine chjudivanu unu dopu à l’altru. À parte da a fine di u XVIII^{mu} seculu, Puerto Rico riceve 1 300 Corsi.

Ghjeranu Capicursini pè a maiò parte, è si sò stabbiliti in la città di Ponce, chjamata dinò La Perla del Sur.

In Ponce, guasi i dui terzi di i Corsi immigrati si danu à u cummerciu ; l’altru terzu si dà à l’agricultura. Si tratte pè u più di a cultura di u cummerciu di a canna da zucchero. Sin’à a fine di u XIX^{mu} seculu, u sviluppu di e splutazione di i Corsi s’arrembe à u sfruttamentu di i schjavi. Un’antra pruduzione chì rapurtava assai era quella di l’alimee. Intrudutta in Corsica da i marinari Capicursini, l’alimee fù à l’iniziu di u sviluppu di i porti di U Macinaghju è di Cinturi à a fine di u XIX^{mu} seculu. A Corsica hè tandu unu di i lochi chì produce u più alimee, 30 000 tonne à l’annu in media. Iss’attività hà ingennatu paisagi, sapè fà è tecniche. A vicata di l’alimee corsa vense à fine dopu a Seconda Guerra mundiale. Principiò tandu quella di l’alimee di Puerto Rico, impurtata culà da famiglie corse, capicursine pè u più. Anu arrecatu da Corsica i modi è e tecniche di



Casa Vivoni (Siscu).

cultura, di trattamentu è di vendita di l'alimea. Ghjè u mercatu d'America Suprana chì traie a pruduzione puertoricana. Una di l'impresu e più fattive hè a "Sociedad Agricola Hijos", di Tumasgiu Pietri (famiglia Pietri-Mariani). Issa famiglia si ghjuvò di a sperienza di un antru Capicursinu, Ghjilormu Malatesta di Nonza. Ghjè ellu chì li amparò a manera di fà alimee candite di qualità. Ghjè cusì ch'ella si tesse una leia, un'interazione trà i dui lochi. Da Capi Corsu partenu omi è tecniche, invece chì da Puerto Rico voltenu omi è solli. Hè capita chì issi passa è veni anu lacatu la so stampa in la memoria di a ghjente, è ancu in quella di i lochi. U fattu cumparisce prima di tuttu in l'architettura di u Capi Corsu. Di regula, l'esiliati capicursini cuntavanu di rimpatrià, puru chì l'affare ùn fussi mai sicuru. Dui testimoni d'issu vultà venenu à palesu oghje ghjornu : quelle case dette di l'Americani è quelle tamante tombe. À a custruzione di quelli casoni ci dava capu qualchi amicu o parente fermatu in Corsica, cù i solli chì affaccavanu da E Meriche. Case americane si ne conte centu cingquantuna di modu ufficiale.

Palazzu Valery (Brandu).



Capicorsu (p. 36 è p. 37). Cullizzioni Per isse pieve di u Cismonte. CRDP di Corsica.

Documentu 4

Casone incantatu à mezu à un duminiu chì faci un ettaru, u Palazzu Nicrosi prupone duie camere è trè suites in Ruglianu, in Capicorsu. Un locu intimistu, unicu è cunfidenziale, impastatu da a storia. In un ambiente priservatu, u Palazzu Nicrosi vi dà un sbalargu nant'à u mare, l'isule Finuchjarola, è l'isule taliane di Capraia è d'Elba.

Da u mare à l'esiliu, l'avventura chì hà custruitu u palazzu : Odissea

U Palazzu Nicrosi hè a cunsacrazione di u sonniu di un ghjovanu capicursinu, Pierre-Marie Nicrosi, partutu à l'età di quindici anni per fà fortuna « in e Meriche » in u 1852. Una vita di travagliu l'aspettava in Montgomery, in Alabama, dopu à parechje settimane in mare. Per lascià a so isula, Pierre-Marie hè statu custrettu à impegnassi cum'è marinaru per ghjunghje in « i Stati di u Sud ». Era un viaghju senza riturnu. Ghjuntu à destinazione, Pierre-Marie hà lasciatu a nave. Rumpendu cusì i so impegni, era impussibile per ellu d'imbarcà torna per un viaghju di riturnu. U so esiliu l'hà ancu custrettu à ùn risponde à a chjama di u serviziu militare in Francia. Era diventatu contr'à a so vultà un disertore è

ùn pudia più vultà in u so paese nanzu à l'età di trent'anni.

U Palazzu Nicrosi, simbolu di risilienza è di prusperità : Eredità

Pierre-Marie hà ritrovu u so amicu Mathieu Strenna in Montgomery induve tinia un caffè. Dopu, anu apertu insieme un superserviziu. Una rivuluzione per l'epica : per a prima volta, i clienti si pudianu serve da per elli è mette a robba scelta in i spurtelli messi à dispusizione. Vultatu in Corsica in u 1874 dopu avè cunnisciutu a Guerra di Secessione, si lanciò a sfida d'innalzà un palazzu più maiò chè quellu di Mathieu Strenna, chì era vultatu unipochi d'anni nanzu à ellu.

Hè natu cusì u Palazzu Nicrosi. Munumentu erettu per mette à palesu a so riescita è prutege a so grande famiglia. Dapoi 150 anni, u Palazzu Nicrosi hè a più bella di e case mitiche di i Mericani emblematici di u Capicorsu.

Traduzioni di stratti di u situ <https://www.palazzu-nicrosi.com/fr/histoire>

Documentu 5

Ventosa, u 2 di Settembre di u 1932

Lucia amica cara,

...In una stessa famiglia allora chì certi ùn sò mai andati aldilà d'Aiacciu à quarant'anni finiti, d'altri anu francatu u mare.

Ma semu stati custretti à parte ! Eppure comu spiecà issa culpabilità quand'è no vultemu ?

Chì ne saria statu di noi senza e culunie ? Quì i zitelli vanu scalzi com'è quelli da mare in là, ma u corsu hè pruibitu in iscola, invece ch'in Tunisia o à u Maroccu, l'arabu hè insignatu quant'è u francese.

Sò d'indocu è ne sò afflitta.

A vostra Santa.

Nadine Fischer (1998). *Lettres à Toussainte / e lettere di Santa*. DCL.

Documentu 6

Famiglie è distini (XIX^u seculu)

L'emigrazione à u XIX^u seculu

Sta tradizione migratoria antica si sviluppa assai à u XIX^u seculu, tucchendu oramai tuttu u Capicorsu, Bastia è i so circondi, u Nebbiu, a Balagna, a Castagniccia è, di modu marginale, l'altri rughjoni di l'isula. L'esempi di riescita è i primi ritorni cunvincenu sempre di più ghjente à francà l'Atlanticu. Oramai, i Corsi navigheghjanu pè u più versu l'Antiglie (soprattuttu Portorico), u Venezuela è i Stati Uniti. E mutivazione, anzituttu ecunomiche, si mischjanu cù a brama d'avventura di una ghjuventù in cerca di successu è di libertà. Da u 1800 à u 1920, guasgi 4 000 Corsi sbarcanu nant'à u cuntinente americanu, passendu per Marseglia o Bordeaux, dopu una traversata di una quarantina di ghjorni.

Di regula sò accolti da un parente è piazzati in l'hacienda o in u cummerciu di famiglia, risparmiandu per provà à stallassi per contu soiu. Otreatlanticu, i Corsi, senza esse impauriti, si lancianu in certi duminii ch'elli ùn cunnoscenu mancu (caffè, zuccheru, caccia, cuttonu, rummu, mine d'oru, legni trupicali...), aiutati durante una parte di u XIX^u seculu da una forza di travagliu cumposta in gran parte di schjavi. Sò dinù attivi in u cummerciu d'importu è spurtazione è dinù di dettagli (mercerie, panatterie pasticcerie, alberghi ristoranti...). À spessu in cuntattu strettu cù a so isula per via di una currispundenza regolare, s'integranu pianu pianu in una sucetà induve amparanu a lingua è l'usi, maritendu si cù persone di u locu o cù i discendenti di i so cumpatriotti ghjunti nanzu à elli. Partecipeghjanu à a vita suciale è culturale, sò numerosi à integrà è loghje massoniche, è s'impegnanu à pocu à pocu in a vita pulitica lucale.

Trà 10 è 15% di i Corsi emigrati in « l'Americhe » tornanu ; a morte di i parenti, a speranza di una riescita più bella, l'impegni di a so vita nova o un cumpagnu pocu dispostu à parte per un'isula luntana sò tante ragione chì spieganu stu percentuale bassu.

L'Americani, cum'elli sò chjamati à u so ritornu in paese, campanu in l'asgiatezza è ancu, pè certi, in u lussu. Anu servi chì stanu in i so palazzi, vanu à caccia o à a pesca pè u piacè, è praticheghjanu a musica. Anu u so chì fà in a gestione di l'affari ch'anu ramificazioni intercuninentali è s'impegnanu dinù vulinteri in a vita ecunomicu è pulitica di l'isula, fendu prova di generosità in parechji duminii (travagli di l'edifizii religiosi, fontane, lavatoghji, uruloghji publichi, scole...). S'interessanu dinù à u sviluppu di l'attività spurtive, in particolare u ballò. U stadiu di u Sporting Club di Bastia porta u nome di un ghjovanu corsu natu à Portorico, è quellu di Corti quellu di un negoziante emigratu in Argentina.

Ùn truvendu micca sempre a felicità tanta sperata in i muri di u so palazzu paisanu, certi sceglienu di stallassi in cità, in Bastia, Livornu, Parigi, Nizza o Marseglia.

Traduzioni di un strattu di u cartulari di stampa fattu in u quadru di a mostra « Palazzi di l'Americani », Museu di a Corsica.

MOSTRA
EXPOSITION

LES PALAIS DES CORSES AMERICAINS

PALAZZI DI L'AMERICANI

Cultetività Territoriale di Corsica

MUSEU DI A CORSICA
JEAN-CHARLES COLONNA

04/08/2017 > 24/03/2018

Citadella di Corti

INFORMATIONS : 04 95 45 25 45
www.musee-corse.com

Logo of Corsica (CORSE CORSICA)

Logo of Musée de la Corse (MUSEU DI A CORSICA 1987-2017)

Logos of partners: Corsica, RCFM, and others.

Affissu di a mostra « Palazzi di l'Americani », Museu di a Corsica.